

DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Projet de résolution

Dossier : Monsieur Félix St-Jean
550 rue des Mélèzes

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure est sollicitée par monsieur Félix St-Jean pour sa propriété située au 550 rue des Mélèzes, Saint-Honoré;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à permettre l'installation d'un bâtiment accessoire (remise) dans la bande de 15 mètres de protection boisée contrevenant ainsi à la norme « zone de protection prescrite » de la grille des spécifications de la zone 89 AF.

CONSIDÉRANT QU'avis public à cet effet a été publié sur le site Internet et affiché à l'hôtel de ville en date du 8 avril 2021.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par _____, appuyé de _____ et résolu _____ que soit et est par les présentes acceptée la demande de dérogation mineure sollicitée par monsieur Félix St-Jean.